



Installation / Transmission :

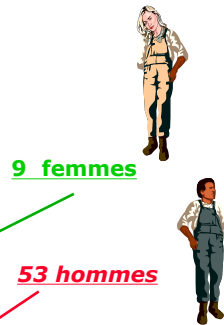
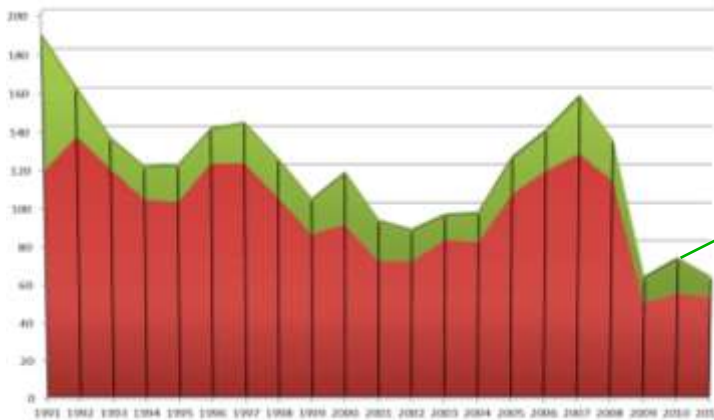
Aides à l'installation

Toujours dans le creux de la vague !

L'année 2011 restera une « petite année » en terme d'installation. Avec 62 demandes d'aides déposées, le rythme est sensiblement celui constaté depuis trois ans. Dans le même temps, près de 65 jeunes ont confirmé leur installation. Le Nord-Ouest est toujours bien représenté avec toutefois un rééquilibrage global. Peu de canton compte seulement une installation.



Evolution des dépôts de demande d'aide



9 femmes

53 hommes

Localisation des installations aidées en 2011

Le profil des jeunes installés en 2011

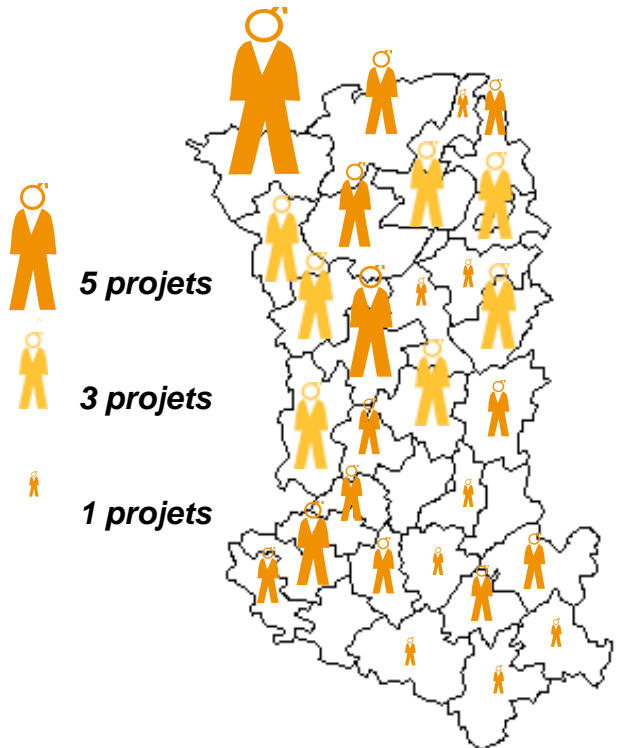
Sexe âge et situation de famille

Avec 23% des projets portés par des femmes, le ratio continue d'augmenter et rejoint le niveau national.

L'âge moyen des bénéficiaires est de 28 ans. Il a légèrement augmenté en 2011 avec la tranche d'âge des moins de 25 ans qui a diminué.

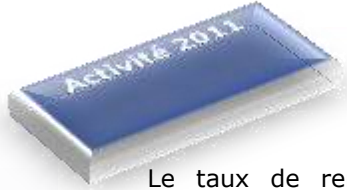
Le pourcentage des célibataires au moment de leur installation est de 45%.

Age moyen : 28 ans	
- de 25 ans	: 32%
de 25 à 29 ans	: 16 %
de 30 à 34 ans	: 27 %
+ de 35 ans	: 25 %





Aides à l'installation

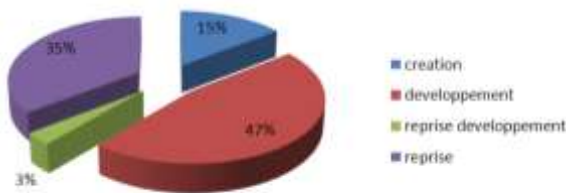


Le taux de renouvellement d'actifs agricoles dépend en grande partie du ratio *départ en retraite sur installation*. Le graphique ci-contre nous montre que la pyramide des âges des actifs agricoles laisse apparaître une forte augmentation des cessations d'activité à partir de 2014.

En effet nous traversons depuis 3 ans une période qui subi les phénomènes combinés de retraite anticipée (loi Fillon) et réforme des retraites (loi 2011).

Cela a fortement impacté les réflexions sur les transmissions d'exploitations agricoles. Les moyens de production libérés et notamment le foncier sont les premiers réservoirs en terme d'activité pour les porteurs de projets

Orientation des projets de 2011

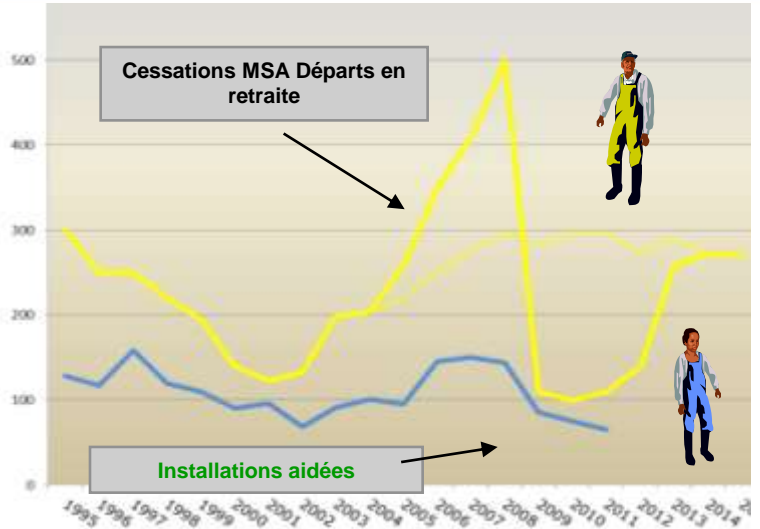


Les deux tiers des chefs d'exploitation qui ont plus de 55 ans, n'ont pas, à ce jour de successeur identifié. L'enjeu sur le devenir de ces outils de production est lié à la capacité d'accueillir les hors cadre familiaux. La courbe ci contre illustre la part croissante de ces profils d'installation.

Ces porteurs de projet sont d'origines diversifiées avec des cursus hétérogènes qui modifient dans certains cas les modalités d'accompagnement.

Un renouvellement correct des actifs agricoles passe par un ratio supérieur à 35 %

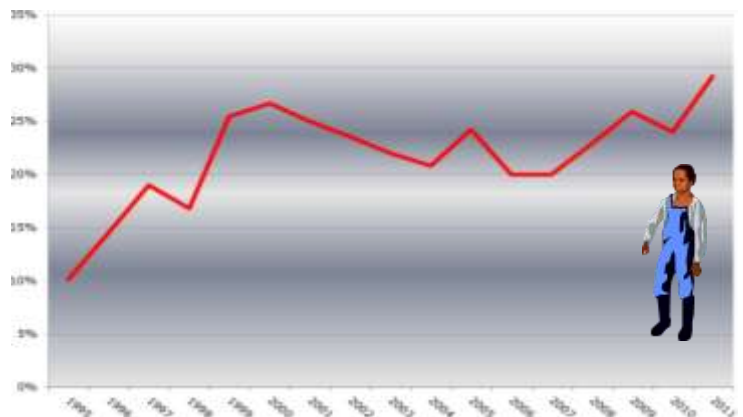
Evolution des installation aidées / cessation MSA



Les 2/3 des projets sont construits autour du développement d'activité qui est étroitement lié au redéploiement des droits à produire. (bovins viande notamment).

La création reste une situation de projet beaucoup plus rare. Elle est toutefois en progression sur l'année 2011. Les projets de diversification autour du maraîchage ainsi que la vente directe sont en majeure partie des ateliers nouveaux sur les exploitations.

Proportion de hors cadre familiaux s'installant avec les aides

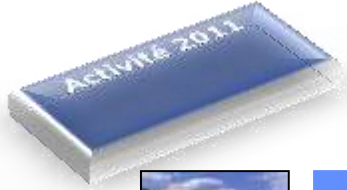




Installation / Transmission :

Aides à l'Installation

Orientation technico économique des installations aidées de 2011



Bovins Viande

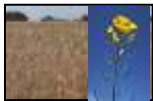
35 %



Caprins 15 %



Diversification 15 %



Cultures 12 %



**Hors sol
10 %**



**Bovins lait
8%**



**Ovins
5 %**

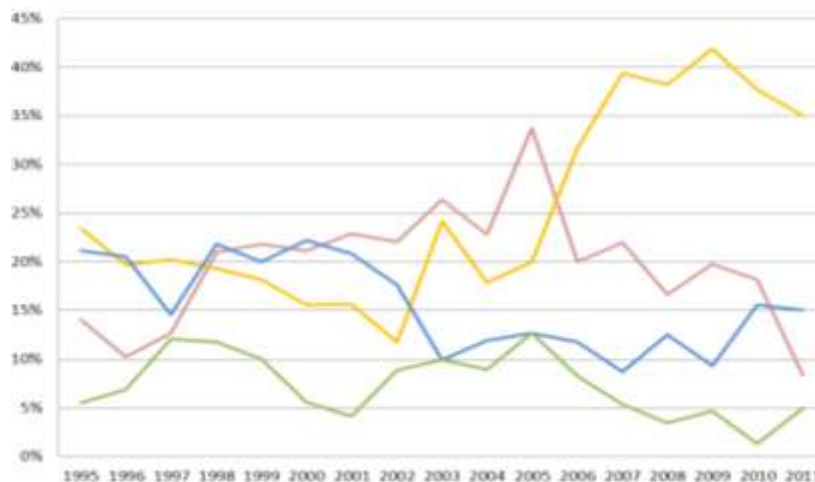
Quels types de projets en 2011 ?

La majorité des projets sont portés dans le département par les activités d'élevage. Comme depuis maintenant 5 ans, la filière bovin viande représente plus de 35 % des projets.

2011 sera caractérisé par plusieurs phénomènes très significatifs :

- La filière bovins lait est en nette recul. Cette production subi clairement en terme de projets, les contrecoups de la crise de 2010. Avec moins de 10% des installations, la dynamique de renouvellement des actifs est fortement ralenti
- Une amélioration en ovins et surtout en caprin qui retrouve un niveau intéressant. Le travail de la filière sur les enjeux de la transmission commence à porter ses fruits (plan CAPR1)
- L'explosion à la fois en % mais aussi en valeur absolue des projets de diversification. Les équins et surtout le maraichage représentent en 2011 une part importante de l'installation aidée sur le département.

Evolution des installations aidées en élevage (en % depuis 15 ans)





Installation / Transmission :

Aides à l'installation

Des secteurs en forte progression

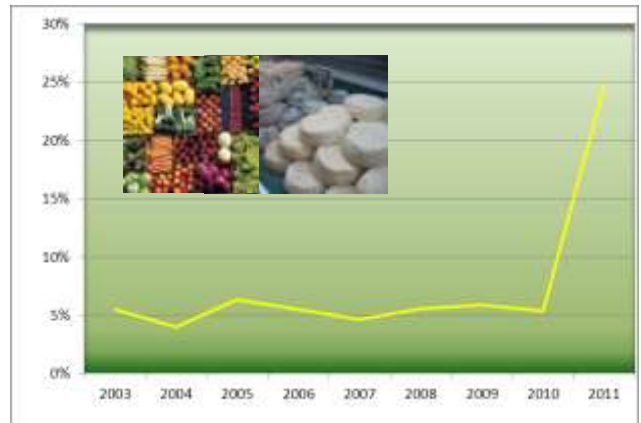
Les deux graphiques ci contre traduisent une orientation nouvelle prise par certains porteurs de projet.

- L'agriculture biologique est présente sur près de 15 % des projets. En progression constante depuis 3 ans, elle franchi le cap des 10% cette année. Ce sont à la fois des processus de reconversion sur de l'activité bovins viande associés à de la vente directe ou du maraîchage structuré autour de structure de groupes ('AMAP, réseau « Bienvenue à la ferme»...)
- La vente directe est rencontrée dans 25% des projets. Dans des proportions plus ou moins importantes, la recherche de circuits courts est une réelle opportunité pour tous ces projets. Autour de l'aviculture, du maraîchage et de la viande bovine, le développement est flagrant en 2011 (voir courbe jaune). L'accompagnement et le suivi de ces installations nécessitent la mise en place de dispositifs spécifiques. En effet, les besoins identifiés font appel à des outils nouveaux pour les jeunes qui s'installent (références, études de marches, etc..)

Evolution des installations aidées en agriculture biologique



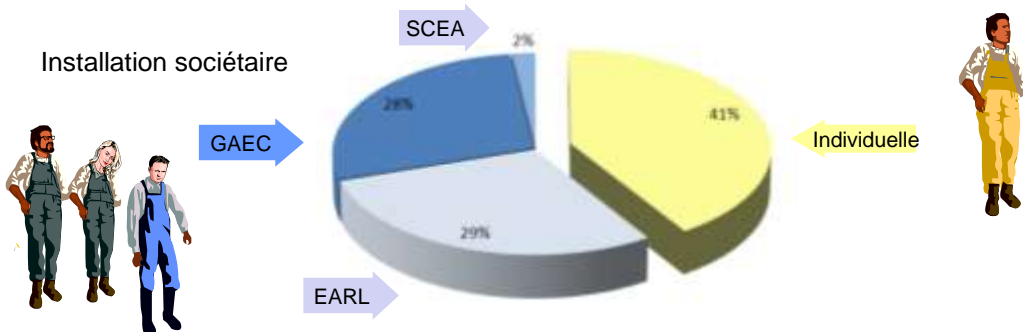
Evolution des installations aidées avec de la vente directe



Cela bouge aussi sur les formes juridiques ?

Les formes juridiques rencontrées à l'installation sont encore majoritairement sociétaires en 2011. Toutefois le GAEC est en forte diminution. Cette forme juridique très prisée (plus de 50 % des projets depuis 10 ans) semble moins adaptée aux attentes des projets actuels.

Installation sociétaire

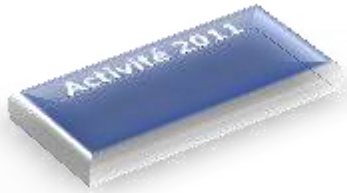


Types juridiques rencontrés sur les installations aidées en 2011(en proportion)

Centre d'Élaboration de Plan de Professionnalisation Personnalisé

Un rythme de croisière

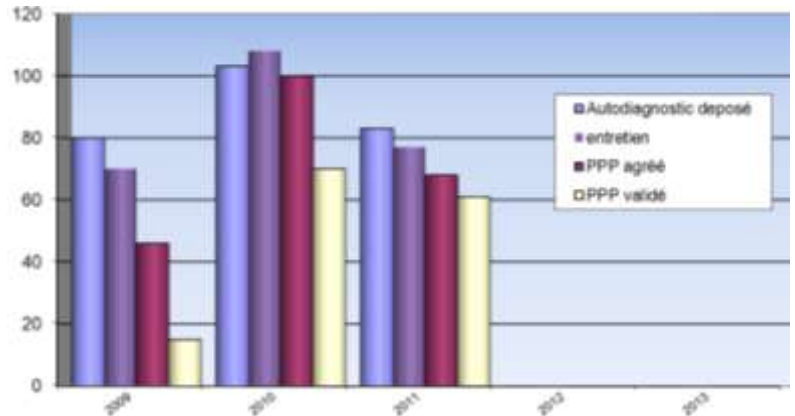
Le nouveau parcours s'installe dans un rythme de croisière en 2011. Le lancement courant 2009 avait en effet décalé quelques candidats en 2010. Le rééquilibrage entre les PPP agréés et validés est cohérent avec les projets qui se concrétisent dans le dispositif de demande d'aide (DJA et Prêts bonifiés)



Statut des porteurs de projets

Aide familial-conjoint	9%
Demandeur d'emploi	20%
Salarié en CDD CDI	51%
Autre	20%

Evolution de l'activité du CEPPP sur 3 ans



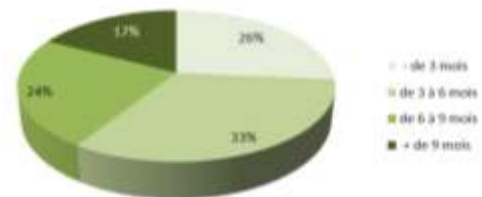
Plus de la moitié des candidats qui entre dans le PPP sont salariés, Il doivent donc souvent aménager cette phase avec une situation professionnelle ne leur laissant pas toujours de souplesse en terme de disponibilité.

Six mois en moyenne !

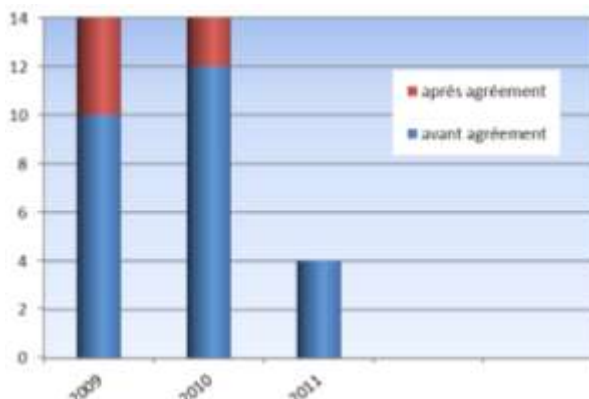
Sur près de 150 PPP validés on peut commencer à évaluer les caractéristiques des PPP. La période moyenne de cette phase d'acquisition de compétence, est d'environ 180 jours. On observe toutefois un quart des PPP réalisés en moins de 3 mois.

Les 3/4 des candidats ont un PPP agréé dans les deux mois qui suivent la date d'arrivée de l'autodiagnostic au CEPPP.

Durée des PPP



Evolution des abandons sur 3 ans



Quelques abandons.

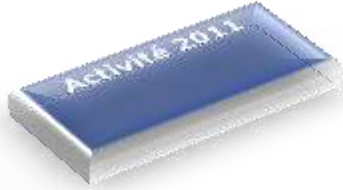
L'entrée dans le dispositif ne préfigure pas systématiquement une sortie avec une validation. Des abandons sont parfois constatés à la suite des entretiens. Ils restent toutefois peu important. On en dénombre 14 pour les années 2009 et 2010 et 4 en 2011. Les causes de l'abandon sont liées au projet (pas suffisamment abouti, pas de siège d'exploitation ou des problèmes relationnels en société).

On y retrouve dans la plupart des cas des hors cadre familiaux, d'origines non agricole. 1/3 sont demandeurs d'emploi.





Centre d'Élaboration de Plan de Professionnalisation Personnalisé



Formation initiale des candidats

BEPA	6%
BP REA	21%
BTA	6%
BTS	27%
Bac Pro	21%
Bac STAE	4%
CCTAR	3%
Ingénieur	1%

Des préconisations diversifiées !

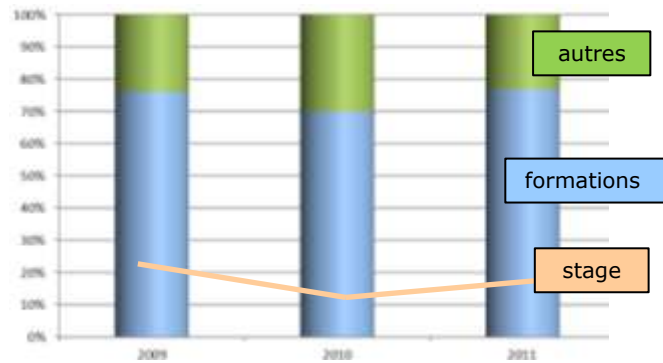
Le niveau global de formation initiale n'évolue pas beaucoup depuis la mise en place du PPP. On reste à moins de 30 % de BTS.

Les graphiques ci dessous caractérisent les préconisations rencontrées. On en dénombre en moyenne 3.74 sans compter le 21 heures qui est obligatoire.

La formation est très souvent utilisée comme mode d'acquisition de compétences (plus de 70% des préconisations), les rencontres et le tutorat venant compléter la palette des propositions.

Le stage d'application est moins présent. Il est préconisé dans 17 % des cas. L'objectif du PPP basé sur l'acquisition de compétences manquantes le rend peut être moins pertinent...

Types de préconisations sur 3 ans

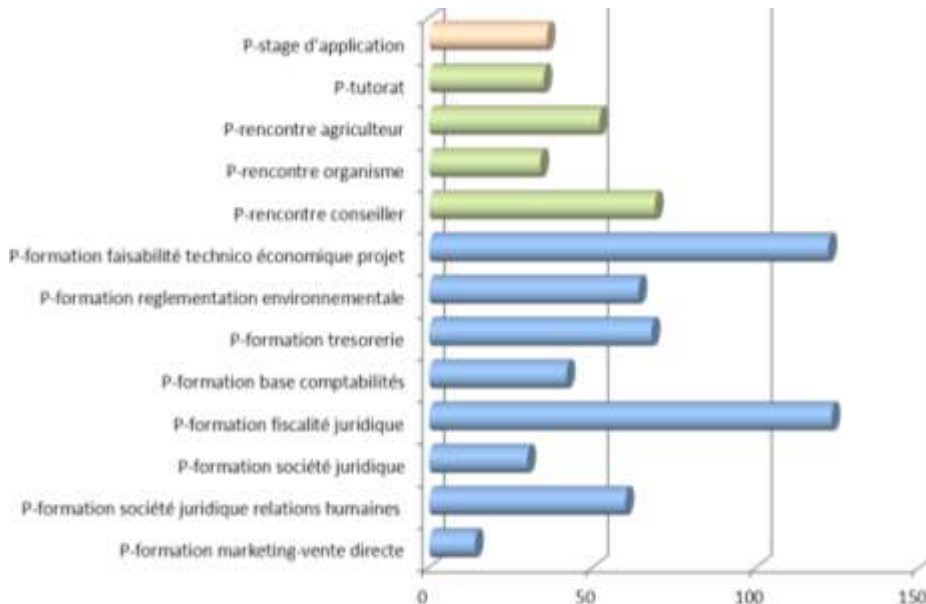


Des préconisations en phase avec l'avancée du projet du porteur.

Le descriptif plus précis des préconisations positionne majoritairement les formations dans de la gestion économique et administrative de l'exploitation et le pilotage des systèmes. Les aspects techniques sont plus abordés autour des tutorats et « rencontres appuis conseils » voir en stage d'application.

Pour les formations (hors 21 heures) la durée moyenne tourne autour de 6 jours et le stage d'application dure en moyenne 9 semaines.

Préconisations rencontrées sur les PPP agréés depuis 2009





Installation / Transmission :

Répertoire départ installation

Depuis 1996, le Répertoire a permis 250 installations supplémentaires en Deux-Sèvres, dont 18 en 2011. L'activité est toujours soutenue et les problématiques de transmission légitiment l'existence d'un tel service

Conscient qu'une inscription répertoire est l'aboutissement d'une démarche dans le cadre d'un projet, le service « Répertoire » mobilise toute son énergie dans l'accompagnement des porteurs de projet et des cédants.

Que ce soit dans la formation, dans la mise en place de nouveaux outils, dans l'acquisition de nouvelles compétences, notre objectif est de répondre au plus près aux questions liées à la transmission.

Les offres d'entreprises agricoles

Pour que les candidats à l'installation (individuelle ou sociétaire) puissent voir aboutir leurs projets, il est urgent de mobiliser les cédants et leurs partenaires, dans l'objectif de maintenir les exploitations agricoles en bon état de fonctionnement. Un accompagnement personnalisé est mis en place pour que les futurs cédants repérés et sensibilisés, puissent passer de l'idée de transmettre à la transmission. Cela passe par une phase d'anticipation qui nécessite de la coordination entre les différents acteurs. Les actions de repérage en partenariat avec les filières en 2011 vont dans ce sens.

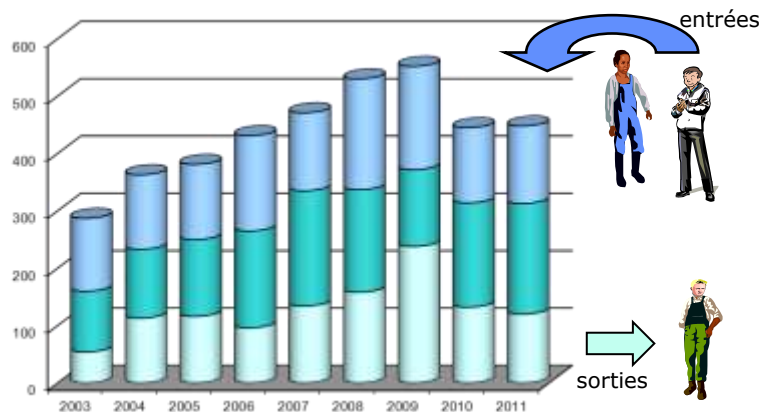
Les porteurs de projet

Aujourd'hui, ce sont plus d'un tiers des reprises d'entreprises aidées qui se font hors du cadre familial. Bien souvent, le repreneur ne connaît ni l'ancien exploitant, ni même la petite région rurale dans laquelle il envisage de créer son entreprise. La découverte de l'exploitation et de son environnement économique, technique et réglementaire devient une phase essentielle pour la construction et la réussite du projet.

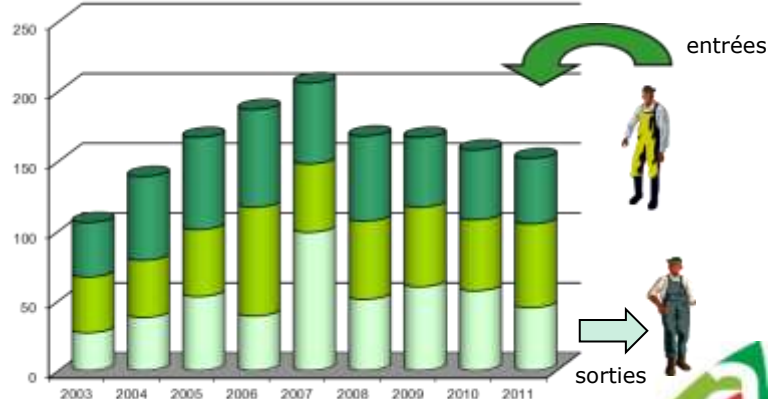
Maintien du rythme des inscriptions

Le nombre de nouvelles inscriptions est sensiblement identique à 2010 avec 140 candidats. Malgré les difficultés rencontrées par ces profils de candidats à l'installation, l'attractivité pour le métier et la motivation des jeunes restent cependant fortes : travailler avec le vivant et entreprendre sont toujours des moteurs.

Evolution des inscriptions de candidat



Evolution des offres d'exploitations



45 nouvelles exploitations

Le rythme des inscriptions s'est un peu ralenti en 2010. Les 45 inscriptions illustrent une situation prévue. La pyramide des âges liées aux retraites anticipées a diminué le potentiel de projets de transmission.





Installation / Transmission :

Répertoire départ installation

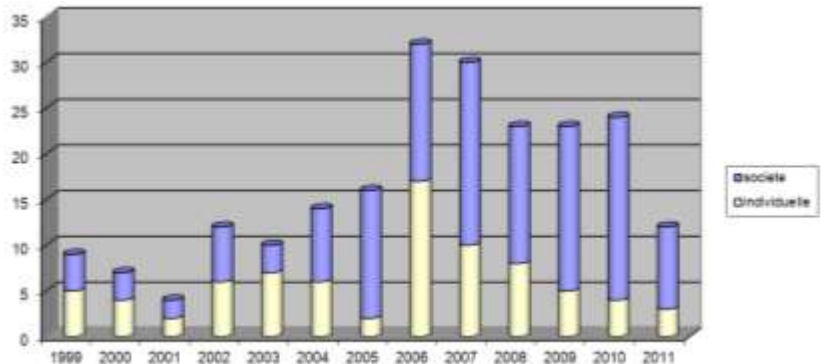
Parrainage : une valeur sûre

Outil incontournable des accompagnements pour les hors cadres familiaux, le parrainage est encore utilisé dans le département. Avec 13 stages qui s'étalent sur une durée de 2 à 15 mois, ces expériences sont des étapes déterminantes dans la préparation d'un projet d'installation surtout en société.

La baisse du nombre de parrainage est toutefois significative pour 2011 et résulte là encore d'une diminution des mises en relation inhérentes à la baisse des offres.



Evolution des parrainages



Les formations

La proposition d'outils diversifiés pour répondre aux besoins des services du répertoire passe aussi par la formation. En 2011, 2 formations ont été réalisées

« Bien transmettre son exploitation »

Cette formation de 6 jours doit permettre aux cédants de passer de l'idée de « céder son exploitation » à un véritable « projet de transmission » à un futur agriculteur extérieur à la famille et de concevoir un plan d'actions (carnet de bord).

Le public visé : des agriculteurs (ou couple de préférence) de 50 à 57 ans se posant des questions sur la transmission de leur exploitation.

« Accueillir un nouvel associé »

Cette formation d'une journée doit permettre sensibiliser les futurs associés en situation de parrainage aux éléments de bon fonctionnement d'un groupe. Cela passe par la prise de conscience des points forts et des marges de progrès pour leur propre situation de parrainage.

Cette phase peut déboucher sur un travail plus approfondi sur les relations humaines en société.



Le repérage filières en partenariat avec le GIE élevage

Après un travail de ciblage réalisé par les filières (GIE élevage), des binômes constitués de conseiller transmission et d'acteur filière se déplaceront sur des exploitations.

Cette démarche fera la promotion de la transmission. Elle permettra de dédramatiser une situation (pas de successeur familial), amener la famille à évoquer le sujet (quelquefois douloureux), faire tomber les préjugés du cédant, démontrer qu'un jeune peut tirer différemment partie de l'outil (autre production à mettre en place, produire de manière biologique, création d'un nouvel atelier,...), faire connaître les outils d'aide à la transmission (Répertoire, PIDIL, formation cédant, plan local d'appui et de conseil technique, économique, juridique).

Définition de l'action

Le conseiller reprend avec l'exploitant, son contexte familial, sa personnalité, son exploitation, sa stratégie de transmission. Il évalue le caractère transmissible de l'exploitation et la capacité du cédant à entrer en relation avec un jeune. Il obtient si possible un mandat pour inscrire l'exploitation au Répertoire ou l'engage dans un suivi personnalisé qui lui permettra de construire progressivement son projet de transmission.